

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1450

28 juillet 2006

SOMMAIRE

3A Finances S.A., Luxembourg	69587	Euro-Action Management S.A., Luxembourg	69569
Abital S.A., Luxembourg	69598	Fiducorp, S.à r.l., Luxembourg	69570
Absolute Return Strategy Sicav, Luxembourg	69582	Finance G@te, S.à r.l., Steinsel	69585
Alwal S.A., Luxembourg	69556	Finnat International S.A., Luxembourg	69591
Antea Immo S.A., Luxembourg	69592	Hamlet Consulting, S.à r.l., Luxembourg	69587
Ares Solution, S.à r.l., Luxembourg	69588	Haxe International S.A., Luxembourg	69573
Argentabank Luxembourg S.A., Luxembourg	69588	HMI S.A., Luxembourg-Kirchberg	69562
Argentabank Luxembourg S.A., Luxembourg	69589	Holmen Reinsurance S.A., Luxembourg	69572
Aria Europe S.A., Luxembourg	69576	I.E.D.I. S.A., Luxembourg	69589
Aria Europe S.A., Luxembourg	69576	Immo Lux-Airport S.A., Luxembourg	69583
Aria Europe S.A., Luxembourg	69576	Immobilière Olive Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	69577
Arts & Meubles S.A., Luxembourg	69599	Immobilière Olive Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	69577
Bati Expansion S.A., Pétange	69587	Immobilière Scarabée S.A., Luxembourg	69598
BDO Compagnie Fiduciaire S.A., Luxembourg	69598	INHR - Circle S.A., Grevenmacher	69571
BDP Europe, S.à r.l., Luxembourg	69591	Insinger de Beaufort Manager Selection Sicav, Luxembourg	69582
Benodec S.A., Luxembourg	69570	International Fashion Partners S.A., Luxembourg	69586
Bewise S.A., Luxembourg	69561	Inversiones Viso S.A., Luxembourg	69594
BioPartners S.A., Luxembourg	69582	Inversiones Viso S.A., Luxembourg	69594
BioPartners S.A., Luxembourg	69582	Japan Incoming Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	69587
BioPartners S.A., Luxembourg	69582	Jones & Jones S.A., Luxembourg	69587
BRC Europe S.A., Luxembourg-Kirchberg	69562	Kenross Lux S.A., Luxembourg	69583
Brovedani International S.A., Luxembourg	69571	Koch Fiber Finance Holding, S.à r.l., Luxembourg-Kirchberg	69569
C.A.R.L., S.à r.l., Strassen	69570	Koudourrou S.A., Niederkorn	69589
Calvo et Vilaplana, S.à r.l., Rumelange	69581	Lady Shipping Company S.A., Luxembourg	69597
Calvo et Vilaplana, S.à r.l., Rumelange	69581	Locatec S.A., Luxembourg	69599
Casa-B Holding S.A., Luxembourg	69561	Locatec S.A., Luxembourg	69599
CMCO, GmbH, Strassen	69590	Locatard Holding S.A., Luxembourg	69591
Comura S.A., Luxembourg	69572	Manfrotto Alu S.A., Luxembourg	69575
Coralie S.A., Munsbach	69591	MC Immo Lux S.A., Rodange	69586
CStone8 (Lux), S.à r.l., Luxembourg	69563	Mind Invest Holding S.A., Luxembourg-Kirchberg	69562
CStone8 (Lux), S.à r.l., Luxembourg	69564	Moeller Electric S.A., Luxembourg	69570
DS Création, S.à r.l., Dudelange	69600	Mountraid Investments S.A., Luxembourg-Kirchberg	69569
E-Lisa, S.à r.l., Bereldange	69590	Multiple Managers Sicav, Luxembourg	69569
Effeta S.A., Luxembourg	69556	N.R.G. Luxembourg, S.à r.l., Bertrange	69585
Elsa-Immo, S.à r.l., Soleuvre	69593		
Emeste S.A., Luxembourg	69595		
Emeste S.A., Luxembourg	69597		
Engineering S.A., Soparfi, Luxembourg	69578		
Enteara S.A., Luxembourg	69584		
Eolia S.A., Luxembourg-Kirchberg	69562		

Nergia S.A., Luxembourg	69570	Socafe, S.à r.l., Luxembourg.	69555
New Venture Holding S.A., Luxembourg.	69576	Socafe, S.à r.l., Luxembourg.	69555
Nord/LB Covered Finance Bank S.A., Luxembourg	69557	Socafe, S.à r.l., Luxembourg.	69555
Novilux S.A.H., Luxembourg.	69590	Socafe, S.à r.l., Luxembourg.	69555
Old Rise Real Estates S.A., Luxembourg	69575	Socafe, S.à r.l., Luxembourg.	69555
Omnibuild S.A., Holzem	69571	Socafe, S.à r.l., Luxembourg.	69555
Picadilly Holdings S.A., Luxembourg	69561	Solux Participations S.A., Luxembourg	69586
Pictet & Cie (Europe) S.A., Luxembourg.	69598	Soparmi S.A., Luxembourg	69597
Quidam S.A., Luxembourg	69594	Space Liner S.A., Howald	69554
Quidam S.A., Luxembourg	69594	Space Liner S.A., Luxembourg	69554
Raw Patents S.A.H., Luxembourg.	69562	SSCP Coatings, S.à r.l., Luxembourg	69564
Ray International S.A., Esch-sur-Alzette	69590	SSCP Coatings, S.à r.l., Luxembourg	69568
Real Estate One S.A., Luxembourg.	69577	SwedeAgri Reinsurance S.A., Luxembourg	69572
Ruben International S.A., Luxembourg	69556	Terra Capital S.A., Luxembourg	69592
Ruben International S.A., Luxembourg	69556	Terra Capital S.A., Luxembourg	69592
Saggitarius Investments S.A., Luxembourg	69556	Terra Capital S.A., Luxembourg	69592
Salus S.A., Luxembourg.	69585	Toys Investment S.A., Luxembourg	69585
Schroder Management Services (Luxembourg) S.A., Senningerberg	69584	Ulstein Re S.A., Luxembourg.	69571
Schumann - Lavédrine Asset Management I, Sicav, Luxembourg	69577	Vanstar Luxembourg Holding S.A., Luxembourg .	69568
Sibad International S.A., Luxembourg	69572	Vanstar Luxembourg Holding S.A., Luxembourg .	69568
Smith & Nephew, S.à r.l., Luxembourg	69573	Vanstar Luxembourg Holding S.A., Luxembourg .	69568
		Zeroth Holdings S.A., Luxembourg.	69569

SPACE LINER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 33.380.

Extrait de la réunion du conseil d'administration tenue le 10 avril 2006

Il résulte d'une réunion du Conseil d'Administration de la société SPACE LINER S.A., tenue en date du 10 avril 2006 que le conseil d'administration sera présidé par M. Claude Wassenich et M. Fernand Conrardy est nommé administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée statutaire de 2011.

Pour extrait conforme
C. Wassenich

Enregistré à Luxembourg, le 26 mai 2006, réf. LSO-BQ08287. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047611//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SPACE LINER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1232 Howald, 59, rue Ernest Beres.
R. C. Luxembourg B 33.380.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires

Lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme SPACE LINER, tenue extraordinairement à Luxembourg en date du 10 avril 2006:

le mandat de M. Fernand Conrardy comme membre du conseil d'administration et de M. Claude Wassenich comme membre et Président du conseil d'administration a été renouvelé pour une nouvelle période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée statutaire de 2011,

la démission de Mme Jacqueline Kayser comme administrateur a été acceptée,

a été nommée comme nouvel administrateur la société CHATWIN INTERNATIONAL CORP. avec siège à Panama City, République de Panama, Calle Aquilino de la Guardia 8,

a été nommé commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, se terminant lors de l'assemblée générale statutaire de 2011 la société VANHUYNEGEM ASSOCIATES TAX & LEGAL CONSULTANTS S.p.r.l., établie à B-2600 Anvers, 2-4 Floralienlaan.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Wassenich
Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2006, réf. LSO-BQ00080. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047613//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SOCAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 65.563.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045368/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SOCAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 65.563.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04726, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045367/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SOCAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 65.563.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04725, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045366/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SOCAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 65.563.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04724, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045364/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SOCAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 65.563.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045363/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SOCAFE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1460 Luxembourg, 8, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 65.563.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045362/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

RUBEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 38.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03471, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045348/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

RUBEN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 38.748.

Le bilan de la société au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03474, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045349/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EFFETA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 39.157.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045350/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

SAGGITARIUS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.358.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signatures

Un mandataire

(045353/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ALWAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 88.295.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BO03518, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045354/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A., Aktiengesellschaft.**Gesellschaftskapital: EUR 50.000.000,-.**

Gesellschaftssitz: L-1140 Luxemburg, 26, route d'Arlon.

H. R. Luxemburg B 116.546.

Im Jahre zweitausendsechs, am neunten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar Henri Hellinckx, mit Amtssitz in Mersch, in Vertretung von Notar Joseph Elvinger, mit dem Amtssitz in Luxemburg, in dessen Besitz und Verwahr diese Urkunde verbleibt.

Sind erschienen:

(1) NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., eine nach dem Recht des Großherzogtum Luxemburg gegründete Aktiengesellschaft mit Gesellschaftssitz in Luxemburg, 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter Nummer B 10.405,

vertreten durch Herrn Dirk Vormberge, administrateur-directeur, geschäftsansässig wohnend in Luxemburg und Herrn Jürgen Kösters, Vorstandsmitglied der NORD/LB GZ Hannover und Mitglied des Verwaltungsrates, geschäftsansässig wohnend in Hannover.

(2) Herrn Dirk Vormberge, administrateur-directeur, NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A., geschäftsansässig wohnend in Luxemburg.

Die erschienenen Personen, handelnd in genannter Eigenschaft, haben den unterzeichnenden Notar ersucht die Gründung einer Aktiengesellschaft luxemburgischen Rechts welche sie zwischen sich gründen möchten wie folgt zu beurkunden und der Satzung der Gesellschaft folgenden Wortlaut zu geben:

Satzung, Name

Art. 1. Unter der Firma NORD/LB COVERED FINANCE BANK S.A. besteht eine luxemburgische Gesellschaft in Form einer Aktiengesellschaft (société anonyme).

Zweck

Art. 2. Der Zweck der Gesellschaft besteht in dem Betreiben aller Geschäfte, die einer Pfandbriefbank nach dem Recht des Großherzogtums Luxemburg gestattet sind.

Sitz

Art. 3. Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg-Stadt (Großherzogtum Luxemburg). Er kann durch Beschluss des Verwaltungsrates an einen anderen Ort des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Falls durch politische Ereignisse oder höhere Gewalt die Gesellschaft in ihrer Tätigkeit am Gesellschaftssitz behindert wird oder eine solche Behinderung vorauszusehen ist, kann der Verwaltungsrat den Sitz der Gesellschaft provisorisch in ein anderes Land verlegen. Sobald es die Umstände erlauben, muss er eine Generalversammlung einberufen, die gemäß den gesetzlichen Bestimmungen zu beschließen hat, ob die vorgenommene Sitzverlegung endgültig ist oder ob der Sitz wieder nach Luxemburg zurückverlegt wird. Während der provisorischen Verlegung behält die Gesellschaft die luxemburgische Nationalität und bleibt der luxemburgischen Gesetzgebung unterworfen.

Dauer

Art. 4. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

Kapital

Art. 5. Das Grundkapital beträgt EUR 50.000.000,- (fünfzig Millionen Euro), eingeteilt in 500.000 (fünfhunderttausend) Aktien ohne Nennwert.

Alle Aktien sind voll eingezahlt.

Aktien

Art. 6. Die Aktien lauten auf Namen. An Stelle von Urkunden über die Eintragung einzelner Aktien können Zertifikate über die Eintragung einer Mehrzahl von Aktien ausgegeben werden.

Art. 7. Am Sitz der Gesellschaft wird über die Namensaktien ein Register geführt, in das jeder Aktionär jederzeit Einsicht nehmen kann. Die Eintragung umfasst folgende Angaben:

- die genaue Bezeichnung jedes Aktionärs sowie die Zahl seiner Aktien;
- die geleisteten Zahlungen;
- die Übertragungen mit ihren Daten.

Art. 8. Das Eigentum an einer Namensaktie wird durch die Eintragung in das Aktienregister begründet. Auf Wunsch wird den Aktionären ein Zertifikat über die Eintragung ausgestellt.

Art. 9. Die Übertragung von Namensaktien erfolgt durch eine schriftliche Übertragungserklärung, die von dem Veräußerer und dem Erwerber oder deren Bevollmächtigten unterzeichnet wird. Eine Übertragung wird in das Aktienregister eingetragen.

Art. 10. Jede Aktie gewährt eine Stimme unbeschadet der Bestimmungen des Artikels 31 Absatz 2.

Art. 11. Beabsichtigt ein Aktionär, seine Aktien oder Teile seiner Aktien zu veräußern, so hat er sie zunächst den anderen im Verhältnis ihres jeweiligen Anteils am Aktienkapital durch eingeschriebenen Brief anzubieten. Machen ein oder mehrere Aktionäre von dem Übernahmeangebot innerhalb eines Monats nach Zugang der Mitteilung keinen Gebrauch, so wächst das Übernahmerecht dieses oder dieser Aktionäre den übrigen Aktionären, die von dem Übernahm-

merecht Gebrauch machen, im Verhältnis ihres jeweiligen Anteils am Aktienkapital an. Der anbietende Aktionär ist in diesem Falle verpflichtet, hiervon die übrigen Aktionäre durch eingeschriebenen Brief zu unterrichten. Die übrigen Aktionäre können innerhalb einer Frist von zwei Wochen nach Zugang der Mitteilung ihr zusätzliches Übernahmerecht ausüben.

Ein Übernahmeangebot kann nur im Ganzen angenommen werden. Ein auf Anwachsung beruhendes Übernahmeangebot stellt ein gesondertes Angebot im Sinne dieser Bestimmung dar.

Macht keiner der Aktionäre innerhalb der vorgenannten Fristen von dem Übernahmerecht Gebrauch, so können die Aktien freihändig veräußert werden mit der Maßgabe, daß den übrigen Aktionären im Verhältnis ihres jeweiligen Anteils am Aktienkapital (wobei die Rechte der Aktionäre, die ihr Recht nicht ausüben, an die übrigen Aktionäre im Verhältnis ihres jeweiligen Anteils am Aktienkapital übergehen) ein Vorkaufsrecht zusteht. Für die Ausübung des Vorkaufsrechts und die dabei zu beachtenden Fristen gilt die Regelung der Absätze 1 und 2 entsprechend mit der Maßgabe, daß den übrigen Aktionären der Name des vorgesehenen Erwerbers sowie die gesamten Vertragsbedingungen mitzuteilen sind. Das Vorkaufsrecht kann auch in der Weise ausgeübt werden, daß der Vorkaufsberechtigte mit Zustimmung aller übrigen Aktionäre einen oder mehrere Dritte benennt, die allein oder mit ihm in diesen Vertrag eintreten.

Diese Bestimmungen gelten nicht für die Abtretung von Aktien an die Vorstands- und Aufsichtsratsmitglieder, Geschäftsführer oder leitende Angestellte (cadres superieurs gemäß Luxemburger Arbeitsrecht) der Aktionäre oder an deren Tochter- oder Konzerngesellschaften.

Verwaltungsrat

Art. 12. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat von drei oder mehr Mitgliedern verwaltet, die durch die Generalversammlung der Aktionäre ernannt werden. Die Aktionäre haben das Recht, Kandidaten für die Ernennung von Verwaltungsratsmitgliedern vorzuschlagen; die Generalversammlung kann nur solche Verwaltungsratsmitglieder ernennen, die durch die Aktionäre vorgeschlagen werden. Die Generalversammlung kann verlangen, daß die Aktionäre mehrere Kandidaten vorschlagen, höchstens jedoch drei Kandidaten pro Posten. Machen die Aktionäre von dem vorerwähnten Vorschlagsrecht keinen Gebrauch, so kann die Generalversammlung auch anderweitig vorgeschlagene Verwaltungsratsmitglieder ernennen.

Art. 13. Die Amtszeit der Mitglieder des Verwaltungsrates beginnt mit dem Ende der Generalversammlung, durch die sie gewählt wurden, und endet am Schluß der dritten darauf folgenden jährlichen ordentlichen Generalversammlung. Die Mitglieder des Verwaltungsrates können beliebig wiedergewählt werden.

Sie können jederzeit durch eine Generalversammlung abberufen werden.

Art. 14. Der Verwaltungsrat hat die Befugnis, alle Geschäfte zu führen, soweit sie nicht durch Gesetz oder Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind. Der Verwaltungsrat vertritt die Gesellschaft nach außen. Die Mitglieder des Verwaltungsrates zeichnen kollektiv zu zweien wobei Artikel 24 der Satzung unberührt bleibt. Sie können im Namen der Gesellschaft mit sich im eigenen Namen oder als Vertreter eines Dritten ein Rechtsgeschäft vornehmen.

Art. 15. Die Mitglieder des Verwaltungsrates brauchen nicht Aktionäre zu sein.

Art. 16. Die Entschädigung für die Mitglieder des Verwaltungsrates wird jeweils nachträglich von der jährlichen ordentlichen Generalversammlung festgesetzt.

Art. 17. Der Verwaltungsrat wählt aus seiner Mitte einen Vorsitzenden des Verwaltungsrates.

Art. 18. Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden oder im Fall seiner Verhinderung durch ein anderes Mitglied einberufen. In der Einladung sind die Verhandlungsgegenstände bekannt zugeben.

Die Sitzungen des Verwaltungsrates können am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen Ort stattfinden.

Art. 19. Jedes Mitglied kann sich bei der Sitzung des Verwaltungsrates mittels Vollmacht durch ein anderes Mitglied vertreten lassen, das sein Stimmrecht im Namen und unter der Verantwortlichkeit des Vollmachtgebers ausübt. Die Vollmacht kann durch privatschriftliche Urkunde, Fernschreiben, Telefax oder Telegramm erteilt werden.

Art. 20. Der Verwaltungsrat ist beschlussfähig, wenn mindestens drei seiner Mitglieder anwesend oder vertreten sind.

Art. 21. Der Verwaltungsrat fasst seine Beschlüsse mit der einfachen Mehrheit seiner anwesenden oder vertretenen Mitglieder. Ein Stichentscheid kommt dem Vorsitzenden nicht zu.

Bei besonderer Dringlichkeit kann auch über nicht in der Tagesordnung angekündigte Gegenstände verhandelt und beschlossen werden.

Art. 22. Auf Veranlassung des Vorsitzenden oder bei seiner Verhinderung eines anderen Mitgliedes und im Einverständnis aller Mitglieder können Beschlüsse auch auf schriftlichem Wege oder per Telefax gefaßt werden (Zirkularbeschlüsse). Im Rundschreiben, wodurch dazu aufgefordert wird, ist eine Frist anzusetzen, welche zugleich für den Einspruch gegen dieses Verfahren und für die Stimmabgabe gilt.

Erfolgt kein Einspruch gegen das Verfahren, so gilt dies als Einverständnis mit dem Verfahren, Verzicht auf die Stimmabgabe gilt als Stimmenthaltung.

Im Falle von Zirkularbeschlüssen, die per Telefax gefaßt wurden, sind diese schriftlich zu bestätigen.

Art. 23. Die Verhandlungen und Beschlüsse des Verwaltungsrates sind unbeschadet des Artikels 20 durch Protokolle zu beurkunden, die vom Vorsitzenden und vom Protokollführer zu unterzeichnen sind.

Die Beglaubigung von Auszügen erfolgt in der Regel durch den Vorsitzenden und den Protokollführer, der nicht Mitglied des Verwaltungsrates sein muß. Sie kann auch durch zwei beliebige Mitglieder vorgenommen werden.

Art. 24. Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte Ausschüsse bestellen und/oder einzelne Delegierte mit bestimmten Aufgaben ernennen.

Ferner kann der Verwaltungsrat die laufende Geschäftsführung oder einzelne Zweige derselben und die Vertretung der Gesellschaft an dritte Personen übertragen, die nicht Aktionäre zu sein brauchen. Die Übertragung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates bedarf der Zustimmung der Generalversammlung.

Wirtschaftsprüfer

Art. 25. Die Gesellschaft unterliegt der Prüfung durch einen oder mehrere unabhängige Wirtschaftsprüfer, die im Einklang mit den rechtlichen Bestimmungen ernannt werden.

Generalversammlung

Art. 26. Die Generalversammlung der Aktionäre kann über die Angelegenheiten der Gesellschaft befinden. Insbesondere sind der Generalversammlung folgende Befugnisse vorbehalten:

- (a) die Satzung zu ändern;
- (b) die Mitglieder des Verwaltungsrates zu bestellen und abzurufen und ihre Vergütungen festzusetzen;
- (c) der Übertragung der laufenden Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates zuzustimmen;
- (d) die Berichte des Verwaltungsrates entgegenzunehmen;
- (e) die jährliche Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung zu genehmigen;
- (f) die Mitglieder des Verwaltungsrates zu entlasten;
- (g) über die Verwendung des Jahresergebnisses zu verfügen;
- (h) die Gesellschaft aufzulösen.

Art. 27. Jeweils um elf Uhr am zehnten März eines jeden Jahres findet die alljährliche ordentliche Generalversammlung am Sitz der Gesellschaft oder an einem anderen in der Vorladung angegebenen Ort des Großherzogtums Luxemburg statt. Sofern nicht weitere Punkte für die Tagesordnung festgesetzt werden, befindet sie über die Punkte b) und e) bis g) des Artikels 26. Ist der zehnte März ein Tag, an dem Banken in Luxemburg gewöhnlich nicht geöffnet sind, so wird die Generalversammlung am nächsten Arbeitstag abgehalten.

Art. 28. Die Generalversammlung wird durch den Verwaltungsrat einberufen. Sie muß innerhalb einer Frist von einem Monat einberufen werden, wenn Aktionäre, die mindestens ein Fünftel (1/5) des Gesellschaftskapitals vertreten, dies in einem schriftlichen, die Tagesordnung enthaltenden Gesuch an den Verwaltungsrat verlangen.

Art. 29. Die Einberufungen zu Generalversammlungen erfolgen gemäß Artikel 67 bis 70 des luxemburgischen Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften durch Einschreibebrief.

Sind alle Aktionäre in der Generalversammlung anwesend oder vertreten, so kann auf eine förmliche Einberufung verzichtet werden.

Art. 30. Jeder Aktionär ist berechtigt, an der Generalversammlung teilzunehmen.

Ein Aktionär kann sich auf Grund einer privatschriftlichen Vollmacht durch einen anderen Aktionär oder durch einen Dritten für eine beliebige Zahl von Aktien vertreten lassen.

Art. 31. Für die Beschlüsse der Generalversammlungen müssen die Anwesenheits- und Majoritätsquoten der Artikel 67 bis 70 des luxemburgischen Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sein.

Bei Beschlüssen über die Entlastung der Mitglieder des Verwaltungsrates haben Personen, die in irgendeiner Weise an der Geschäftsführung teilgenommen haben, kein Stimmrecht.

Sie dürfen ihre Aktien auch nicht vertreten lassen.

Rechnungslegung, Jahresergebnis

Art. 32. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

Art. 33. Jedes Jahr erstellt der Verwaltungsrat ein Inventar mit den Angaben der beweglichen und unbeweglichen Werte und ein Verzeichnis aller Forderungen und Verbindlichkeiten. Außerdem sind die Verbindlichkeiten der Direktoren und der Mitglieder des Verwaltungsrates gegenüber der Gesellschaft anzugeben.

Der Verwaltungsrat stellt die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung mit den erforderlichen Abschreibungen auf.

Jährlich wird wenigstens ein Zwanzigstel des Reingewinns vorweg dem gesetzlichen Reservefonds zugewiesen bis der Reservefonds den zehnten Teil des Grundkapitals erreicht hat.

Der Verwaltungsrat ist befugt, in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften Zwischenausschüttungen während des Geschäftsjahres zu beschließen.

Art. 34. Die Veröffentlichung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung sowie deren gesetzlich vorgeschriebene Anlagen erfolgt in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften.

Auflösung und Liquidation

Art. 35. Die Gesellschaft kann zu jeder Zeit durch Beschluß der Generalversammlung aufgelöst werden.

Bei der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation von einem oder mehreren Liquidatoren vorgenommen, welche die Generalversammlung bestellt und deren Entschädigung sie festsetzt.

Allgemeine Bestimmungen

Art. 36. Für alle Punkte, die nicht in dieser Satzung festgelegt sind, wird auf die Bestimmungen des luxemburgischen Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften einschließlich der Änderungsgesetze verwiesen.

Zeichnung und Einzahlung

Nachdem die Satzung somit durch die erschienenen Personen aufgestellt worden ist, haben besagte Personen, handelnd in vorgenannter Eigenschaft, folgende Aktien der Gesellschaft gezeichnet und diese wie folgt voll einbezahlt:

Gesellschafter	Gezeichnetes Kapital	Anzahl Aktien	Einzahlung
1) NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEM- BURG S.A.	EUR 49.999.900	499.999	EUR 49.999.900
2) Herr Dirk Vormberge	EUR 100	1	EUR 100
Total	EUR 50.000.000	500.000	EUR 50.000.000

Der Nachweis der Barzahlung seitens des Zeichners Herr Dirk Vormberge wurde dem unterzeichneten Notar erbracht.

Die Zeichnerin NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A. hat die gezeichneten Aktien mittels einer Sacheinlage voll eingezahlt. Die Sacheinlage entspricht dem gesamten in der Gründungsdokumentation beschriebenen Teilbetrieb der NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A.

Der Aktionär NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A. erklärt, dass die Sacheinlage nicht dinglich oder in einer sonstigen Art und Weise belastet ist und dass der freien Übertragung der Sacheinlage an die Gesellschaft kein Hindernis im Wege steht; der Nachweis des Eigentums der Zeichnerin an der Sacheinlage ist dem amtierenden Notar erbracht worden. Die Zeichnerin NORDDEUTSCHE LANDESBANK LUXEMBOURG S.A. erklärt weiterhin, dass sie alle Formalitäten tätigen werden, die notwendig sind, um die Sacheinlage rechtswirksam an die Gesellschaft zu übertragen.

Die Sacheinlage wurde ausführlich in einem von PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxemburg, erfassten Bericht vom 8. Mai 2006 beschrieben. Der Bericht und die dazugehörigen Anlagen welche unter anderem eine Einzelaufstellung der eingebrachten Vermögensgegenstände sowie eine Bewertung der Gesamteinlage enthält, wird nach Unterzeichnung durch die erschienenen Personen und dem amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigegeben um mit derselben einregistriert zu werden.

Die Schlussfolgerungen des Berichts lauten wie folgt:

«Als Ergebnis unserer Prüfung bescheinigen wir hiermit, dass uns keine Umstände bekannt geworden sind, die darauf hindeuten würden, dass der Wert der Sacheinlage nicht mindestens gleich der Anzahl und dem Wert der im Gegenzug neu auszugebenden Aktien ist.»

Feststellung

Der unterzeichnende Notar bestätigt, dass die Bestimmungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, wie abgeändert, eingehalten worden sind.

Schätzung der Kosten

Soweit die vorgenannte Norddeutsche LANDESBANK LUXEMBURG S.A., eine Gesellschaft mit Geschäfts- und Gesellschaftssitz in einem Mitgliedstaat der Europäischen Union, das Gesamtvermögen ihres Teilbetriebs in die Gesellschaft, ebenfalls eine Gesellschaft mit Geschäfts- und Gesellschaftssitz in einem Mitgliedstaat der Europäischen Union, einbringt, und soweit diese Sacheinlage ausschließlich zur Bezahlung neuer Aktien der Gesellschaft dient, bezieht sich die Gesellschaft auf Artikel 4-1 des Gesetzes vom 29. Dezember 1971, der für den vorliegenden Falle eine Steuerbefreiung bezüglich der Kapitalsteuer vorsieht.

Die Kosten, Auslagen, Honorare und Aufwendungen jeglicher Art, welche der Gesellschaft aufgrund dieser Gründungs-urkunde entstehen, werden auf ungefähr zehn tausend Euro geschätzt.

Übergangsbestimmungen

Das erste Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am Tage der Gesellschaftsgründung und endet am 31. Dezember 2006. Die erste Hauptversammlung findet folglich im Jahre 2007 statt.

Außerordentliche Generalversammlung

Die vorbenannten Personen, welche die Gesamtheit des Gesellschaftskapitals vertreten und sich als formgerecht geladen betrachten, sind unmittelbar dazu übergegangen, eine außerordentliche Hauptversammlung abzuhalten.

Nachdem sie zunächst überprüft haben, dass die Versammlung ordnungsgemäß zusammengetreten ist, haben sie jeweils einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Es wird beschlossen, die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder auf drei (3) festzusetzen.

Zweiter Beschluss

Es wird beschlossen folgende Personen zu Verwaltungsratsmitgliedern für einen Zeitraum von drei (3) Jahren endend am Schluss der ordentlichen Hauptversammlung, welche im Jahre 2009 stattfinden wird, zu ernennen:

- 1) Herr Jürgen Kösters, Vorstandsmitglied der NORD/LB GZ Hannover und Mitglied des Verwaltungsrates der NORD/LB Luxembourg, geschäftsansässig wohnend in Hannover,
- 2) Herr Uwe Rossmannek, Leiter Capital Markets der NORD/LB GZ Hannover, geschäftsansässig wohnend in Hannover,
- 3) Herr Dirk Vormberge, administrateur-directeur der NORD/LB Luxembourg, geschäftsansässig wohnend in Luxembourg.

Dritter Beschluss

Es wird beschlossen, gemäß Artikel 24 der Satzung der Gesellschaft, den Verwaltungsrat zu ermächtigen die tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft und die Vertretungsbefugnis der Gesellschaft innerhalb dieser täglichen Geschäftsführung an einzelne Mitglieder des Verwaltungsrates zu übertragen und zwar an Herrn Dirk Vormberge.

Vierter Beschluss

Es wird beschlossen, den Sitz der Gesellschaft an folgender Adresse festzulegen: 26, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung der Urkunde an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten erschienen Personen haben dieselbe gegenwärtige Urkunde mit uns, Notar, unterzeichnet.

Signé: D. Vormberge, J. Kösters, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, vol. 28CS, fol. 51, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme à l'original, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

J. Elvinger.

(048591/211/254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

CASA-B HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 90.545.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045356/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BEWISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 110.092.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03500, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(045357/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

PICADILLY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 90.169.

Conseil d'Administration:

VICTORIA MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

THIBAUT MANAGEMENT SERVICES S.A., demeurant 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg,

Atilio Martin Palmeiro, demeurant 1975, José Bonifacio, RA-1406 Buenos Aires.

Commissaire aux comptes:

IB MANAGEMENT SERVICES S.A., 66, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires au 19 mai 2006 qui approuve les comptes au 31 décembre 2004, continue le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux comptes pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale approuvant les comptes au 31 décembre 2007, comme indiqué dans les statuts.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046860/850/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.589.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RAW PATENTS S.A., Société Anonyme Holding

J. Seil / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(045382/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BRC EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 63.887.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05447, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045471/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EOLIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 80.398.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05449, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045473/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

HMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 82.246.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05552, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045475/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MIND INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 57.528.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045477/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

**CStone8 (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CStone5 PALAZZO 2 (LUX), S.à r.l.).
Share capital: EUR 12,500.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 115.449.

In the year two thousand and six, on the 13th day of the month of April.
Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

M^e Caroline BADER-KELLER, maître en droit, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as proxyholder on behalf of CROWNSTONE LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg and being in the process of being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg being the sole member of CStone5 PALAZZO 2 (LUX), S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, incorporated on 3rd April 2006 by deed of the notary Henri Hellinckx, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The proxyholder declared and requested the notary to record that:

1. The sole member holds all shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

2. That the items on which resolutions are to be passed are as follows:

- Change of name of the Company to CStone8 (LUX), S.à r.l. and consequential amendment of the first sentence of article 1 of the articles of incorporation of the Company.

After deliberation the following resolution was taken:

Sole resolution

It is resolved to change the name of the Company from CStone5 PALAZZO 2 (LUX), S.à r.l. to CStone8 (LUX), S.à r.l. and to consequentially amend the first sentence of article 1 of the articles of incorporation of the Company as follows:

«A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name CStone8 (LUX), S.à r.l. (the «Company») is hereby formed by the appearing parties and all persons who will become members thereafter.»

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at 1,500.- EUR.

There being no further business on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading the present deed the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le 13^e jour du mois d'avril.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

M^e Caroline Bader-Keller, maître en droit, demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en vertu d'une procuration de CROWNSTONE LUXEMBOURG, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 et non encore enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg étant l'associé unique de CStone5 PALAZZO 2 (LUX), S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, constituée suivant acte notarié reçu par le notaire Henri Hellinckx en date du 3 avril 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le porteur de la procuration déclare et prie le notaire d'acter que:

1. L'associé unique détient toutes les parts sociales de la Société, de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points à l'ordre du jour.

2. Les points sur lesquels les résolutions sont prises sont les suivants:

- Changement du nom de la Société en CStone8 (LUX), S.à r.l. et modification en conséquence de la première phrase de l'article 1^{er} des statuts de la Société.

Après délibération, la résolution suivante est adoptée à l'unanimité:

Résolution unique

Il est décidé de changer le nom de la Société de CStone5 PALAZZO 2 (LUX), S.à r.l. en CStone8 (LUX), S.à r.l. et de modifier la première phrase de l'article 1^{er} des statuts de la Société comme il suit:

«Il est formé par les comparants et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CStone8 (LUX), S.à r.l. (la «Société»).»

Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui seront supportés par la Société sont estimés à 1.500,- EUR.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, constate que sur demande des parties, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Après lecture du présent acte les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Bader-Keller, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 avril 2006, vol. 153S, fol. 23, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2006.

J. Elvinger.

(048620/211/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

CStone8 (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CStone5 PALAZZO 2 (LUX), S.à r.l.).
 Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
 R. C. Luxembourg B 115.449.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42346, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

J. Elvinger.

(048621/211/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

SSCP COATINGS, Société à responsabilité limitée.
Share capital: CHF 5,397,800.

Registered office: L-1025 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
 R. C. Luxembourg B 101.097.

In the year two thousand and five, on the twelfth of January.

Before the undersigned Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SSCP COATINGS, private limited liability company («société à responsabilité limitée»), having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 101.097 and incorporated under the Luxembourg law, pursuant to a deed of the Luxembourg notary Elvinger, pre-named, dated 29 April 2004 and whose articles of association have been published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the «Mémorial C»), number 776 dated 28 July 2004 (p. 37203) (the «Company»).

The articles of incorporation of the Company (the «Articles») have been amended pursuant to several deeds drawn up by the Luxembourg Notary Joseph Elvinger:

- 12 October, published in the Mémorial C under number 427, dated 10 May 2005, p. 20472;
- 6 December 2004, published in the Mémorial C under number 429, dated 10 May 2005, p. 20546;
- 16 February 2005, published in the Mémorial C under number 429, dated 10 May 2005, p. 20564; and
- 9 March 2005, not yet published in the Mémorial C.

The meeting is presided by Hubert Janssen, jurist, residing at Torgny in Belgium who appoints as secretary Rachel Uhl, jurist, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. The meeting elects as scrutineer Hubert Janssen, pre-named.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxy ne varietur will be registered with this deed.

II. The present shareholders meeting has been convened by registered letter dated 16 December 2005 in accordance with clause 17.1. of the Articles. It appears from the attendance list, that the fifty-three thousand nine hundred seventy-eight (53,978) registered ordinary shares, representing the entirety of the statutory capital of the Company, are represented in this extraordinary general assembly. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforementioned agenda of the meeting.

III. The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) To resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred two thousand and four hundred Swiss Francs (CHF 102,400.-) in order to raise it from its current amount of five million three hundred ninety-seven thousand eight hundred Swiss Francs (CHF 5,397,800.-) to five million five hundred thousand and two hundred Swiss Francs (CHF 5,500,200.-) by issuing one thousand and twenty-four (1,024) new ordinary shares, with a par value of one hundred Swiss Francs (CHF 100.-), each;

2) To waive the preferential rights of subscription of the existing shareholders with respect to the increase of share capital reserved to IONBOND MANAGEMENT AG, a stock corporation incorporated under the laws of Switzerland, having its seat at Industriestrasse 13 c in 6304 Zug., Switzerland, registered in the commercial register in Zug under No. CH-170.3.024.915-7 (hereafter referred to as IM AG);

3) To record the subscription of one thousand and twenty-four (1,024) new ordinary shares by IM AG and payment of such new shares by contribution in cash;

4) To amend article 5.1 of the Articles regarding the share capital, so as to reflect the taken decisions and which shall now read as follows:

«5.1 The issued share capital of the Company is fixed at five million five hundred thousand and two hundred Swiss Francs (CHF 5,500,200.-) consisting of fifty-five thousand and two (55,002) registered ordinary shares (the «Shares») each with a par value of one hundred Swiss Francs (CHF 100.-) all of which have been fully paid in.»

5) Miscellaneous.

After deliberation, the following resolution were taken unanimously and in compliance with Article 16 of the Articles:

First resolution

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by an amount of one hundred two thousand and four hundred Swiss Francs (CHF 102,400.-) in order to raise it from its current amount of five million three hundred ninety-seven thousand eight hundred (CHF 5,397,800.-) to five million five hundred thousand and two hundred Swiss Francs (CHF 5,500,200) by issuing one thousand and twenty-four (1,024) new ordinary shares, with a par value of one hundred Swiss Francs (CHF 100.-), each.

Vote

The shareholders holding fifty-three thousand seven hundred ninety-three (53,793) shares representing 99.66% in the share capital of the Company vote in favour of the present resolution.

The shareholder holding one hundred and eighty-five (185) shares representing 0.34% in the share capital of the Company vote against the present resolution.

Second resolution

The following shareholders:

- STIRLING SQUARE CAPITAL PARTNERS II LP, a limited partnership established under the laws of England, having its registered office at 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA;

- MERLIN OFFSHORE LTD, having its registered office at Trident Chambers, Wichkams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- Mr Jakob Förschner, an individual residing at 24 Carlisle Mansions, Carlisle Place, London, SW1P 1EZ, United Kingdom;

- NAAIKOKS LTD., having its registered office at 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- SIXTY-THREE BR CHARITABLE TRUST, having its registered office at The Bank of Bermuda Limited, 6 Front Street, Hamilton, HM 11 Bermuda;

- SPRINGWATER CAPITAL INC., having its registered office at P.O. Box 25, Britannic House, Providenciales, Turks & Caicos Islands, British West Indies;

- BODYCOTE INTERNATIONAL PLC, a company incorporated and organised under the laws of England and Wales, having its registered office at Hulley Road, Hurdsfield, Macclesfield Cheshire, SK10 2SG, United Kingdom and registered under number 519057;

- ALLIANZ CAPITAL PARTNERS, GmbH, a limited liability company (GmbH) established under the laws of Germany, having its registered office at Theresienstrasse 6-8, 80333 München, Germany, registered under HRB 119225 in the commercial register of the local court (Amtsgericht) Munich;

- Dr. Marco Marchetti, an individual residing at Baarerstraße 16, 6300 Zug, Switzerland;

- Mr Maximilian Grafmüller, an individual residing at 45 Rosebury Road, Fulham, London SW6 2NQ, United Kingdom;

- Mr Rajiv Ahuja, an individual residing at 416 Arlington Ave, Rochester Hills, MI 48307, United States of America;

- Mr Eric Denisse, an individual residing at Le Bonnard, 36290 Frontonas, France;

- Mr Renato Bonetti, an individual residing at Haldenstrasse 452, 4652 Winznau, Switzerland;

- Dr. Carole Ackermann, an individual residing at Alte Landstrasse 53, 8802 Kilchberg, Switzerland;

declare to waive their right to claims and the preferential rights of subscription, as evidence by theirs respective proxy, which shall remain attached to the present minutes.

Third resolution

The shareholders holding fifty-three thousand seven hundred ninety-three (53,793) shares representing 99.66% in the share capital of the Company record the subscription and the liberation by cash as it follows:

IM AG, pre-named, is here represented by Mr Hubert Janssen, pursuant a proxy, who, after having stated that its principal has full knowledge of the Articles, declares to subscribe in the name of his principal to the ownership of one thousand and twenty-four (1,024) new ordinary shares for the total amount fully paid up by contribution in cash of one hundred two thousand and four hundred Swiss Francs (CHF 102,400.-).

A blocking certificate certifying that the amount of one hundred two thousand and four hundred Swiss Francs (CHF 102,400.-) has been credited on the bank account of the Company will remain attached to the minutes.

Fourth resolution

The shareholders resolve to amend article 5.1 of the Articles regarding the share capital, so as to reflect the taken decision and which shall read as follows:

«5.1 The issued share capital of the Company is fixed at five million five hundred thousand and two hundred Swiss Francs (CHF 5,500,200.-) consisting of fifty-five thousand and two (55,002) registered ordinary shares (the «Shares») each with a par value of one hundred Swiss Francs (CHF 100.-) all of which have been fully paid in.»

Vote

The shareholders holding fifty-three thousand seven hundred ninety-three (53,793) shares representing 99.66% in the share capital of the Company vote in favour of the present resolution.

The shareholder holding one hundred and eighty-five (185) shares representing 0.34% in the share capital of the Company vote against the present resolution.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand five hundred Euro.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le douze janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de SSCP COATINGS, société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, BP 2501, L-1025 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 101.097 et constituée en vertu d'un acte reçu par le notaire luxembourgeois Elvinger, précité, le 29 avril 2004 et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (le «Mémorial C») au numéro 776 du 28 juillet 2004 (page 37203) (la «Société»).

Les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés en vertu de plusieurs actes rédigés par le notaire luxembourgeois Joseph Elvinger:

- Le 12 octobre, publié au Mémorial C sous le numéro 427, en date du 10 mai 2005, p. 20472;
- Le 6 décembre 2004, publié au Mémorial C sous le numéro 429, en date du 10 mai 2005, p. 20546;
- Le 16 février 2005, publié au Mémorial C sous le numéro 429, en date du 10 mai 2005, p. 20564; et
- Le 9 mars 2005, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée est présidée par Hubert Janssen, juriste demeurant à Torgny, Belgique, lequel désigne comme secrétaire Rachel Unl, juriste, demeurant à Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. L'assemblée choisit comme scrutateur Rachel Uhl, précitée.

Le bureau de l'assemblée ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations ne varient, une fois signées par les associés ou leur mandataire, les membres du bureau et le notaire, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II. La présente assemblée a été convoquée par une lettre recommandée du 16 décembre 2005 conformément à l'article 17.1. des Statuts. Il ressort de la liste de présence que les cinquante-trois mille neuf cent soixante-dix-huit (53.978) parts sociales ordinaires nominatives, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que, l'assemblée peut délibérer et décider valablement sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

III. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Décider d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent deux mille quatre cents francs suisses (102.400,- CHF) pour le porter de son montant actuel de cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cents francs suisses (5.397.800,- CHF) au montant de cinq millions cinq cent mille deux cents francs suisses (5.500.200,- CHF) par l'émission de mille vingt-quatre (1.024) nouvelles parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de cent francs suisses (100,- CHF) chacune;

2. Renoncer aux droits de souscription préférentiels des associés existants concernant l'augmentation du capital réservée à IONBORD MANAGEMENT AG, une société constituée sous le droit suisse, ayant son siège social à Industriestrasse 13 c in 6304 Zug, Suisse, immatriculée au registre de commerce de Zug sous le numéro No. CH-170.3.024.915-7 (ci-après dénommée IM AG);

3. Enregistrer la souscription de mille vingt-quatre (1.024) nouvelles parts sociales ordinaires par IM AG et la libération de ces nouvelles parts sociales par des apports en numéraire;

4. Modifier l'article 5.1 des Statuts relatif au capital social, afin de refléter les décisions prises, lequel sera rédigé tel que libellé ci-après:

«5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cinq millions cinq cent mille deux cents francs suisses (5.500.200,- CHF) représenté par cinquante-cinq mille deux (55.002) parts sociales ordinaires (ci-après les «Parts Sociales») d'une valeur nominale de cent francs suisses (100,- CHF) chacune ayant été entièrement libérée.»

5. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité en application de l'article 16 des Statuts:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de cent deux mille quatre cents francs suisses (102.400,- CHF) pour le porter de son montant actuel de cinq millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille huit cents francs suisses (5.397.800,- CHF) au montant de cinq millions cinq cent mille deux cents francs suisses (5.500.200,- CHF) par l'émission de mille vingt-quatre (1.024) nouvelles parts sociales ordinaires, d'une valeur nominale de cent francs suisses (100,- CHF) chacune.

Vote

Les associés détenant cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt-treize (53.793) parts sociales représentant approximativement 99,66% dans le capital social de la Société votent en faveur de la présente résolution.

L'associé détenant cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales représentant approximativement 0,34% vote contre la présente résolution.

Deuxième résolution

Les associés suivants:

- STIRLING SQUARE CAPITAL PARTNERS II LP, une limited partnership constituée sous le droit anglais, ayant son siège social au 26 New Street, St. Helier, Jersey, JE2 3RA;

- MERLIN OFFSHORE LTD, ayant son siège social à Trident Chambers, Wichkams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- M. Jakob Förschner, une personne physique résidant au 24 Carlisle Mansions, Carlisle Place, London, SW1P 1EZ, United Kingdom;

- NAAIKOKS LTD., ayant son siège social au 9 Columbus Centre, Pelican Drive, Road Town, Tortola, British Virgin Islands;

- SIXTY-THREE BR CHARITABLE TRUST, ayant son siège social auprès de The Bank of Bermuda Limited, 6 Front Street, Hamilton, HM 11 Bermuda;

- M. Maximilian Grafmüller, une personne physique résidant au 45 Rosebury Road, Fulham, London SW6 2NQ, United Kingdom;

- SPRINGWATER CAPITAL INC., ayant son siège social au P.O. Box 25, Britannic House, Providenciales, Turks & Caicos Islands, British West Indies;

- BODYCOTE INTERNATIONAL PLC, une société constituée et organisée sous le droit d'Angleterre et de Wales, ayant son siège social à Hulley Road, Hurdsfield, Macclesfield Ches&e, SK10 2SG, United Kingdom et immatriculée sous le numéro 519057;

- ALLIANZ CAPITAL PARTNERS, GmbH, une société à responsabilité limitée (GmbH) de droit allemand, ayant son siège social au 6-8 Theresienstrasse, 80333 München, Allemagne, immatriculée sous le numéro HRB 119225 au registre de commerce du tribunal (the local court (amstgericht)) de Munich;

- Dr. Marco Marchetti, une personne physique résidant à Baarerstraße 16, 6300 Zug, Switzerland;

- M. Rajiv Ahuja, une personne physique résidant au 416 Arlington Ave, Rochester Hüls, MI 48307, United States;

- M. Eric Denisse, une personne physique résidant au Le Bonnard, 36290 Frontonas, France;

- M. Renato Bonetti, une personne physique résidant à Haldenstrasse 452, 4652 Winznau, Switzerland;

- Dr. Carole Ackermann, une personne physique résidant à Alte Landstrasse 53, 8802 Kilchberg, Switzerland;

Déclarent renoncer à leurs droits de souscription préférentiels concernant l'augmentation de capital dont il est question ci-dessus, tel qu'il est établi par leurs procurations respectives, lesquelles resteront attachées aux présentes.

Troisième résolution

Les associés détenant cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt-treize (53.793) parts sociales représentant approximativement 99,66% dans le capital social de la Société enregistrent la souscription et la libération en numéraire comme suit:

IM AG, prédésignée, est ici représentée par Hubert Janssen, en vertu d'une procuration, après avoir fait constater que son mandant a pleine connaissance des Statuts, déclare souscrire, au nom de son mandant, le nombre de mille vingt-quatre (1.024) nouvelles parts sociales ordinaires entièrement libérées moyennant apport en numéraire pour le montant de cent deux mille quatre cents francs suisses (102.400,- CHF.)

Un certificat de blocage attestant du versement de la somme de cent deux mille quatre cents francs suisses (102.400,- CHF) sur le compte bancaire de la Société, restera annexé aux présentes.

Quatrième résolution

Les associés décident de modifier l'article 5 des Statuts de la Société relatif au capital social, afin de refléter les décisions prises, lequel sera dorénavant rédigé comme suit:

«5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à cinq millions cinq cent mille deux cents francs suisses (5.500.200,- CHF) représenté par cinquante-cinq mille deux (55.002) parts sociales ordinaires (ci-après les «Parts Sociales») d'une valeur nominale de cent francs suisses (100,- CHF) chacune ayant été entièrement libérée.»

69568

Vote

Les associés détenant cinquante-trois mille sept cent quatre-vingt-treize (53.793) parts sociales représentant approximativement 99,66% dans le capital social de la Société votent en faveur de la présente résolution.

L'associé détenant cent quatre-vingt-cinq (185) parts sociales représentant approximativement 0,34% vote contre la présente résolution.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, est évalué à environ trois mille cinq cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est clôturée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête des comparants, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 2006, vol. 152S, fol. 1, case 10. – Reçu 661,63 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 février 2006.

J. Elvinger.

(048512/211/245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

SSCP COATINGS, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 101.097.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 41204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

J. Elvinger.

(048513/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

VANSTAR LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.771.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02791, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, mai 2006.

Signature.

(045585//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

VANSTAR LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.771.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, mai 2006.

Signature.

(045587//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

VANSTAR LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 49, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 79.771.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, mai 2006.

Signature.

(045591//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

**KOCH FIBER FINANCE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. KOCH INTERNATIONAL (LUXEMBOURG), S.à r.l.).**

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 100.072.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045476/521/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MOUNTRAIID INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 94.598.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

SG AUDIT, S.à r.l.

Signature

(045479/521/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 308, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 49.010.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05580, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-ACTION MANAGEMENT S.A.

Signatures

(045570//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ZEROTH HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.651.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05771, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Signatures.

(045834//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

MULTIPLE MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 53.934.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06209, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour MULTIPLE MANAGERS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

(045895/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BENODEC, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.979.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2006, réf. LSO-BQ02667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(045890/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

NERGIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.844.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Signature.

(045892/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

FIDUCORP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2013 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.350.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Signature.

(045893/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

C.A.R.L., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.
R. C. Luxembourg B 59.904.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 mai 2006.

Pour C.A.R.L., S.à r.l.

J. Reuter

p.o. Signature

(046396/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

MOELLER ELECTRIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 9.145.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 22 janvier 2003.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire du 11 avril 2006

- Ralph Häusler a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 1^{er} mars 2006.
- Marc Schlick a démissionné de son poste d'administrateur avec effet au 1^{er} mai 2006.
- Dr. Martin Schefter, demeurant à L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée annuelle statutaire de 2007.

Luxembourg, le 11 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07428. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046949//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

OMNIBUILD S.A., Société Anonyme.

Siège social: Holzem.
R. C. Luxembourg B 65.713.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2006, réf. LSO-BP05390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 22 mai 2006.

Pour OMNIBUILD S.A.

J. Reuter

p.o. Signature

(046397/517/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

INHR - CIRCLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6796 Grevenmacher, 19, am Weiher.
R. C. Luxembourg B 96.643.

Constituée sous forme de société anonyme suivant acte reçu par M^e Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch, en date du 15 octobre 2003, publié au Mémorial C n° 1264 du 28 novembre 2003, modifiée par-devant le même notaire en date du 26 septembre 2005, acte publié au Mémorial C n° 606 du 23 mars 2006.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INHR-CIRCLE S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(046401/1261/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

ULSTEIN RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 32.615.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société ULSTEIN RE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(046413/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

BROVEDANI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.
R. C. Luxembourg B 73.057.

Extraits des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 15 mars 2006

Résolution unique

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission, avec effet immédiat, de Monsieur Felice Macuz de sa fonction d'Administrateur au sein de la société.

Le Conseil d'Administration décide de nommer à la fonction d'Administrateur de la société en remplacement de l'Administrateur sortant:

- Monsieur Mario Iacopini, employé prive, demeurant à Luxembourg,
- adresse professionnelle: L-2418 Luxembourg, 2, rue de la Reine.

Il poursuivra le mandat de l'Administrateur sortant jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire en 2006.

Cette nomination devra être soumise lors de la tenue de la prochaine Assemblée Générale.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BROVEDANI INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06833. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046803/850/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

HOLMEN REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 35.147.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06575, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société HOLMEN REINSURANCE S.A.

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

(046419/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

COMURA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 44.193.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06569, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société COMURA S.A.

ACSG (EUROPE)

Signature

(046420/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

SwedeAgri REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 23.613.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06559, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SwedeAgri REINSURANCE S.A.

AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(046423/682/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2006.

SIBAD INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.798.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 21 avril 2006

Troisième résolution

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Dario Burgarella de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission avec effet immédiat. Le conseil le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Luca Checchinato, demeurant 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Ces résolutions, adoptées à l'unanimité, seront ratifiées par la prochaine assemblée générale de la société, conformément à la loi et aux statuts.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06704. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046635/024/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

HAXE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 112.019.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 31 mars 2006

Résolutions

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2006 comme suit:

Conseil d'administration:

- MM. Fabio Mastrosimone, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
Christophe Velle, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Mmes Carine Agostini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
Sarah Bravetti, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06706. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046631/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

SMITH & NEPHEW, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 89.074.

In the year two thousand and five, on the twenty-fifth day of November.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SMITH & NEPHEW (OVERSEAS) LIMITED, a company governed by the laws of England and Wales, having its registered office at 15 Adam Street, London WC2N 6LA, registered under number 00681251;

here represented by Mrs Yasmin Gabriel, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in London, on November 24, 2005.

The said proxy, initialed ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder (the «Sole Shareholder») of SMITH & NEPHEW, S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B Number 89.074, incorporated pursuant to a deed of the undersigned acted in replacement of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on 10 September 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 4 November 2002, number 1577 (the «Company»).

The Sole Shareholder, representing the entire share capital of the Company, takes the following resolutions:

First resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), the Sole Shareholder resolves to dissolve the Company and to start the liquidation proceedings.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, the Sole Shareholder resolves to appoint as liquidators Mr Guy Harles, avocat à la cour, residing at 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg and Mr Pierre Beissel, avocat à la cour, residing at 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg (each of them, a «Liquidator»).

The Liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the Law. He may accomplish all acts provided for by Article 145 of the Law without the authorization of the Sole Shareholder in the cases in which it is requested by law.

The Liquidator may exempt the registrar of mortgages from automatic registration; he may waive all real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant release, with or without payment, of all lien and mortgage registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The Liquidator is exempt from drawing up an inventory and may refer to accounts of the Company.

The Liquidator may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more attorneys-in-fact such part of his powers he determines and for the period he will fix.

The Liquidator will discharge all liabilities of the Company, to the extent they are known to him. The net assets of the Company, after payment of the liabilities, will be distributed in kind and in cash by the Liquidator among the shareholders in proportion to the shares held by them in the Company.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to approve the pro-forma balance sheet of the Company as at 25 November 2005.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing person known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille cinq, le vingt-cinq novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

SMITH & NEPHEW (OVERSEAS) LIMITED, une société constituée selon les lois de l'Angleterre et du Pays de Galles, dont le siège social est situé au 15, Adam Street, London WC2N 6LA, Royaume-Uni, représentée par Madame Yasmin Gabriel, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Londres, en date du 24 novembre 2005.

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agit en tant qu'associée unique («l'Associé Unique») de SMITH & NEPHEW, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Luxembourg (la «Société»), ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, numéro B 89.074, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant ayant agi en remplacement de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 10 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 4 novembre 2002, numéro 1577.

L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, adopte les résolutions suivantes:

Première résolution

Conformément à la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'Associée Unique décide de dissoudre la société et d'entamer la procédure de liquidation.

Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'Associée Unique décide de nommer comme liquidateurs Monsieur Guy Harles, avocat à la cour, demeurant au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg, et Monsieur Pierre Beissel, avocat à la cour, demeurant au 14, rue Erasme, L-2010 Luxembourg (chacun, le «Liquidateur»).

Le Liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la Loi.

Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la Loi sans devoir recourir à l'autorisation de l'Associé Unique dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le Liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le Liquidateur paiera les dettes de la Société dans la mesure connues par lui. L'actif net après paiement des dettes sera distribué par le liquidateur aux associés, en nature et en espèces, au prorata du pourcentage de parts sociales qu'ils détiennent dans la Société.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'approuver le bilan pro forma de la Société daté au 25 novembre 2005.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Y. Gabriel, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 5 décembre 2005, vol. 434, fol. 26, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 décembre 2005.

H. Hellinckx.

(049310.03/242/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

OLD RISE REAL ESTATES S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 31.000.**Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 46.046.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société tenue à Luxembourg le 7 avril 2006

Omissis

Sixième résolution

Prenant note de la démission de l'administrateur Madame Maria Laura Guardamagna, l'assemblée générale décide son remplacement par Monsieur Xavier Mangiullo.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin en même temps que celui des autres membres du conseil d'administration, à savoir lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Francesca Docchio, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Xavier Mangiullo, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, demeurant au 9 Via Camperio, I-20123 Milan, Italie.

Luxembourg, le 7 avril 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03501. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046643/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

MANFROTTO ALU S.A., Société Anonyme.**Capital social: EUR 2.600.000.**Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 63.031.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 2 mai 2006

Omissis

Septième résolution

Le mandat des membres du conseil d'administration arrivant à échéance, l'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs Monsieur Marco Sterzi et Monsieur Claudio Cortese ainsi que du commissaire aux comptes Mademoiselle Francesca Docchio.

Elle décide également de nommer comme administrateur Monsieur Xavier Mangiullo en remplacement de Madame Maria Laura Guardamagna.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Claudio Cortese, demeurant au 4, rue des Muguets, L-2167 Luxembourg;
Xavier Mangiullo, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Francesca Docchio, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le mandat des membres du conseil d'administration prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2012.

Luxembourg, le 2 mai 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046682/850/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

69576

NEW VENTURE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.116.000.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.697.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg le 9 mai 2006
Omissis

Septième résolution

L'assemblée générale prend note de la démission de l'administrateur Maria Laura Guardamagna et décide de nommer à sa place Monsieur Xavier Mangiullo.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin en même temps que celui des autres membres du conseil d'administration, à savoir lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Le conseil d'administration à donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Francesca Docchio, employée privée, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Xavier Mangiullo, employé privé, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, licencié en science économiques, demeurant au 9 Via Camperio, I-20123 Milan, Italie.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046689/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

ARIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 83.875.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07127, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(047320/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

ARIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 83.875.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07130, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(047326/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

ARIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 83.875.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2006.

Signature.

(047327/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

SCHUMANN - LAVEDRINE ASSET MANAGEMENT I, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.004.

Le rapport annuel révisé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2006, réf. LSO-BQ04108, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

(045730/007/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

IMMOBILIERE OLIVE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.954.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BQ03942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045748/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

IMMOBILIERE OLIVE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 84.954.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-BQ03950, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(045753/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

REAL ESTATE ONE S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 210.709,50.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 45.431.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 10 mai 2006

Omissis

Sixième résolution

L'assemblée générale prend note de la démission de l'administrateur Maria Laura Guardamagna et décide de nommer à sa place Monsieur Xavier Mangiullo.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin en même temps que celui des autres membres du conseil d'administration, à savoir lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Le conseil d'administration a donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Francesca Docchio, employée privée, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Xavier Mangiullo, employé privé, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, licencié en science économiques, demeurant au 9 Via Camperio, I-20123 Milan, Italie.

Luxembourg, le 10 mai 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046692/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

ENGINEERING S.A., Société Anonyme - Soparfi.
Registered office: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 116.571.

STATUTS

L'an deux mille six, le seize mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1) MASAKO ENTERPRISES INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à Akara Building, 24, De Castro Street, Wickams Cay I, Road Town, Tortola, BVI;
ici représentée par Mademoiselle Katuscia Carraesi, employée privée, demeurant profession-nellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2) Mademoiselle Nicoletta Leone, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Ladite procuration, signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps que lui.

Lesquelles parties comparantes, représentées comme dit, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est régi par les présents statuts une société anonyme sous la dénomination de ENGINEERING S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Le conseil d'administration peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du pays ou à l'étranger.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée à compter de l'acte constitutif. Elle pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros), représenté par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Art. 6. Toute action est indivisible; la société ne reconnaît, quant à l'exercice des droits accordés aux actionnaires, qu'un seul propriétaire pour chaque titre.

Si le même titre appartient à plusieurs personnes, la société peut suspendre l'exercice des droits y afférents jusqu'à ce qu'une seule d'entre elles soit désignée comme étant à son égard propriétaire du titre.

Administration - Surveillance

Art. 7. La société est administrée par un conseil, composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

Les administrateurs sortants sont rééligibles. Le mandat des administrateurs sortants cesse immédiatement après l'assemblée générale annuelle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, nommé par l'assemblée générale des actionnaires, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive. L'administrateur, ainsi nommé par l'assemblée générale des actionnaires, achève le mandat de celui qu'il remplace.

Art. 8. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, au siège social ou en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg, indiqué dans les convocations, ou de l'étranger.

Sauf dans le cas de force majeure résultant de guerre, de troubles ou d'autres calamités publiques, le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

Tout membre empêché ou absent peut donner par écrit, par télégramme, par télex ou par télécopieur, confirmés par écrit, à un de ses collègues délégation pour le représenter aux réunions du conseil et voter en son lieu et place.

Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Le conseil d'administration peut, avec l'accord de tous ses membres, prendre, en dehors de toute réunion, des décisions unanimes, écrites, signées séparément par tous les administrateurs.

Art. 9. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur, confirmés par écrit. Ces lettres, télégrammes, télex ou télécopies seront annexés au procès-verbal de la délibération.

Art. 10. De chaque séance du conseil d'administration il sera dressé un procès-verbal qui sera signé par tous les administrateurs qui auront pris part aux délibérations.

Les copies ou extraits, dont production sera faite, seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 11. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 12. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 13. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Art. 14. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Les commissaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle sur toutes opérations de la société.

Ils peuvent prendre connaissance, sans déplacement, des livres, de la correspondance, des procès-verbaux et généralement de toutes écritures de la société.

Art. 15. Les administrateurs et commissaires ne contractent, à raison de leur gestion, aucune obligation personnelle relativement aux engagements de la société, mais ils sont responsables vis-à-vis de la société de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans l'exercice de leurs fonctions.

Assemblée générale

Art. 16. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Art. 17. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 3^e vendredi du mois d'avril à 17.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Elle peut néanmoins se réunir, à la demande d'un actionnaire, à toute autre date antérieure à celle fixée dans le premier alinéa ci-dessus, à la condition que les autres actionnaires marquent leur accord.

Art. 18. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Elle se tient au lieu indiqué dans les avis de convocation. Les sujets à l'ordre du jour sont mentionnés dans la convocation.

Art. 19. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion.

Art. 20. Chaque action donne droit à une voix. Tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Art. 21. L'Assemblée générale ordinaire délibère valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée. Pour être valables, les résolutions devront être prises à la majorité simple des votes exprimés.

L'assemblée générale extraordinaire ayant pour objet la modification des statuts de la société ne délibère valablement que si la moitié au moins du capital est présente ou représentée. Si cette condition n'est pas remplie, lors de la première convocation, une nouvelle assemblée sera convoquée conformément aux dispositions légales. Les résolutions, pour être valables, devront recueillir le vote favorable d'actionnaires représentant deux tiers au moins des actions présentes ou représentées.

Art. 22. L'assemblée générale est présidée par le président du conseil d'administration ou, à son défaut, par celui qui le remplace.

Le président de l'assemblée désigne le secrétaire et l'assemblée élit un scrutateur.

Art. 23. Les délibérations de l'assemblée générale sont consignées dans un procès-verbal qui mentionne les décisions prises et les déclarations dont les actionnaires demandent l'inscription.

Le procès-verbal est signé par les membres du bureau. Les extraits qui en sont délivrés sont certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 24. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 25. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration peut procéder au versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Dissolution - Liquidation

Art. 26. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs.

Après réalisation de l'actif et l'apurement du passif, les actions de capital seront remboursées. Toutefois elles ne seront prises en considération qu'en proportion de leur degré de libération.

Disposition générale

Art. 27. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra le 3^e vendredi du mois d'avril 2007 à 17.00 heures.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille huit cents euros.

Souscription

Les actions ont été souscrites comme suit par:

1.- MASAKO ENTERPRISES INTERNATIONAL LIMITED	279 actions
2.- Nicoletta Leone	31 actions
Total	310 actions

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en numéraire, de sorte que la somme de EUR 31.000,- (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Assemblée générale extraordinaire

Les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs:

a) Monsieur Marco Cameroni, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal; Président;

b) Madame Marie-Louise Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal;

c) Monsieur Andrea Giovanni Carini, employé privé, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

Monsieur Claude Weis, comptable, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

4.- Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2008.

5.- Conformément aux dispositions statutaires, le conseil d'administration est autorisé, après décision préalable de l'assemblée générale, à déléguer la gestion journalière de la société à un de ses membres.

6.- L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: K. Carraesi, N. Leone, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, vol. 153S, fol. 60, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

J. Elvinger.

(048866.03/211/200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

CALVO ET VILAPLANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 4, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 99.229.

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société

Il résulte de la liste de présence que les deux associés:

Monsieur David Calvo Fernandez, indépendant, demeurant à L-3877 Schifflange, 11, rue du Stade,

Monsieur Joseph David Vilaplana, indépendant, demeurant à L-3730 Rumelange, 4, Grand-rue,

sont présents et représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée extraordinaire, ont pris les décisions suivantes:

Première résolution

Monsieur Joseph David Vilaplana cède et transporte avec toutes les garanties de droit et de fait au cessionnaire qui accepte la pleine propriété les 250 parts sociales d'une valeur nominale de 24,80 EUR chacune de la société à responsabilité limitée CALVO ET VILAPLANA, S.à r.l., avec siège social à L-3730 Rumelange, 44, Grand-rue, société constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Tom Metzler de résidence à Luxembourg-Bonnevoie en date du 19 février 2004 à Monsieur David Calvo Fernandez, indépendant, demeurant à L-3877 Schifflange, 11, rue du Stade pour la somme de 27.500 EUR qui sera payée de la manière suivante: 2.500 EUR le 15 mai 2006, 2.500 EUR le 15 juin 2006, 2.500 EUR le 15 juillet 2006 et 20.000 EUR au plus tard le 30 août 2006.

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'accepter la démission de Monsieur Joseph David Vilaplana, indépendant, de son poste de gérant technique de la société CALVO ET VILAPLANA, S.à r.l., avec effet au 8 mai 2006.

Troisième résolution

Monsieur David Calvo Fernandez est nommé gérant unique de la société CALVO ET VILAPLANA, S.à r.l.

La société est engagée en toutes circonstances par la seule signature du gérant unique Monsieur David Calvo Fernandez.

Rumelange, le 2 mai 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02571. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(046766//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

CALVO ET VILAPLANA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3730 Rumelange, 4, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 99.229.

Par la présente lettre, je vous informe de ma démission de ma fonction de gérant technique de la société à responsabilité limitée CALVO ET VILAPLANA, S.à r.l., avec effet au 8 mai 2006.

Rumelange, le 2 mai 2006.

J.D. Vilaplana.

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2006, réf. LSO-BQ02577. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(046763//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV,

Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 75.761.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour INSINGER DE BEAUFORT MANAGER SELECTION SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

(045896/1126/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 90.086.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2006, réf. LSO-BP06214, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2006.

Pour ABSOLUTE RETURN STRATEGY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., Société Anonyme

Signatures

(045898/1126/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 mai 2006.

BioPartners S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 156.206.110,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.301.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06821, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

P. Gallasin.

(047083/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

BioPartners S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 156.206.110,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.301.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06823, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

P. Gallasin.

(047085/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

BioPartners S.A., Société Anonyme.

Capital social: USD 156.206.110,-.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 75.301.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

P. Gallasin.

(047086/724/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

KENROSS LUX S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 20.000.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.548.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 20 avril 2006

Omissis

Sixième résolution

L'assemblée générale prend note de la démission de l'administrateur Maria Laura Guardamagna et nomme nouvel administrateur Monsieur Xavier Mangiullo.

Le mandat de Monsieur Xavier Mangiullo prendra fin en même temps que celui des autres membres du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Le nouveau conseil d'administration est donc composé comme suit:

Administrateurs:

- Madame Annamaria Volpati, avec adresse professionnelle à Milan (Italie) 2/a, via Gobetti, Cernusco sul Naviglio,
- Monsieur Luciano Berti, avec adresse professionnelle à Milan (Italie) 2/a, via Gobetti, Cernusco sul Naviglio,
- Monsieur Marco Sterzi, demeurant à Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve,
- Monsieur Xavier Mangiullo, demeurant à Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.

Commissaire aux comptes:

Monsieur Achille Severgnini, avec adresse Via Camperio, 9, Milan, Italie.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06783. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046707/850/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

IMMO LUX-AIRPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 67.105.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 29 mars 2006

Sont nommes administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

- Monsieur Jan Vanhevel, administrateur-délégué, demeurant B-2930 Braasschaat, Max Hermanlei, 8, Président,
- Monsieur Philippe Haers, head of the real estate department of KBC BANK, demeurant à 70, Duivenstraat, B-6052 Blanden,
- Monsieur Claude Zovile, gestionnaire de crédits, demeurant professionnellement 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg,
- Madame Béatrice de Wolf, chargée de relations KBC BANK N.V., demeurant à 9300 Aalst, Hyacintenstraat 53 (Belgique),
- Monsieur Hubert de Peuter, Responsable Service Titrisation et Investissements, demeurant 9, Mezendreef, B-3140 Keerbergen,
- Monsieur Alexander Colonerus, cadre bancaire, ayant son adresse professionnelle au 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Le mandat de commissaire aux comptes de ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, n'est pas renouvelé.

Est nommée réviseur d'entreprises, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2006:

ERNST & YOUNG, Société Anonyme, 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047236/534/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

69584

ENTEARA S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.162.800.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte Neuve.
R. C. Luxembourg B 53.055.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg le 9 mai 2006

Omissis

Sixième résolution

L'assemblée générale prend note de la démission de l'administrateur Maria Laura Guardamagna et décide de nommer à sa place Monsieur Xavier Mangiullo.

Le mandat du nouvel administrateur prendra fin en même temps que celui des autres membres du conseil d'administration, à savoir lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009.

Le conseil d'administration à donc la teneur suivante:

Administrateurs:

Marco Sterzi, conseiller économique, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg;
Giorgio Trolli, administrateur de sociétés, demeurant au 17 Via Brera, Milan, Italie;
Xavier Mangiullo, employé privé, demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg.

Commissaire aux comptes:

Achille Severgnini, licencié en science économiques, demeurant au 9 Via Camperio, I-20123 Milan, Italie.

Luxembourg, le 9 mai 2006.

Pour copie conforme

Pour le Conseil d'Administration

M. Sterzi

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06780. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046712/850/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

SCHRODER MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 33.755.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires du 6 avril 2006 a décidé de réélire, pour une durée d'un an, les administrateurs suivants:

- Noel Fessey, Managing Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg;
- Jacques Elvinger, Partner, ELVINGER HOSS & PRUSSEN, 2, Place Winston Churchill, B.P.425, L-2014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg; et
- Gary Janaway, Operations Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg, Grand-Duché de Luxembourg.

En conséquence, le Conseil d'administration suivant l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 6 avril 2006 se compose comme suit jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2007:

- Noel Fessey, Managing Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg;
- Jacques Elvinger, Partner, ELVINGER HOSS & PRUSSEN, 2, Place Winston Churchill, B.P.425, L-2014 Luxembourg; et
- Gary Janaway, Operations Director, SCHRODER INVESTMENT MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A. 5, rue Höhenhof, L-1736 Senningerberg.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 6 avril 2006 a nommée le réviseur d'entreprises suivant jusqu'à la prochaine assemblée générale annuelle en 2007:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour SCHRODER MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

N. Fessey

Director

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07236. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(047463//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

FINANCE G@TE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7307 Steinsel, 50, rue Basse.

R. C. Luxembourg B 106.304.

Monsieur Alexandre Marguet en sa qualité de gérant de la Société à responsabilité limitée FINANCE G@TE, S.à r.l. (la «Société») par les présentes:

Déclare accepter au nom de la Société la cession de 35.208 parts que Monsieur Franklin Devaux détient dans la Société en faveur de la société GATE 301 S.A.

Déclare accepter au nom de la Société la cession de 5.868 parts sociales que CA ANIMATION détient dans la Société en faveur de Monsieur Franklin Devaux;

Déclare accepter au nom de la Société la cession de 4.401 parts sociales que Monsieur Franklin Devaux détient dans la société en faveur de la Société MOORHOUSE DEVELOPMENT LTD et constate que les 44.010 parts sociales se répartissent actuellement comme suit:

- MOORHOUSE DEVELOPMENT LTD, avec siège social PO BOX 3175, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.	4.401 parts
- Monsieur Franklin Devaux, demeurant 23, route de Dijon à Prenois 21370, France.	1.467 parts
- LA BRAILLE, S.à r.l., avec siège social à F-69480 Pommiers, Saint Pré 69, France.	2.934 parts
- GATE 301 S.A., avec siège social 11B, bld Joseph II, L-1840 Luxembourg.	35.208 parts

Fait à Luxembourg, le 29 mars 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ06986. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046748//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

SALUS, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 106.645.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03481, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046838/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

TOYS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 77.292.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046842/850/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

N.R.G. LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bertrange, Z.A. de Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 111.300.

Acte de constitution publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 1^{er} février 2006.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 4 mai 2006:

Patrick Want, demeurant professionnellement à L-8020 Bertrange, ZA de Bourmicht a été nommé gérant en remplacement de Mireille Benne avec effet immédiat pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 4 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04737. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046952//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

69586

MC IMMO LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Rodange.
R. C. Luxembourg B 104.402.

—
EXTRAIT

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue à Rodange le jeudi 11 mai 2006.

Il en résulte que:

- Les démissions d'Anne-Françoise Marchand et de Jean-Yves Marchand de leur mandat d'administrateur ont été acceptées.

- Madame Antoinette Genon a été nommée en remplacement et les mandats des deux autres administrateurs ont été reconduits. Occupent les fonctions d'administrateurs:

Monsieur Salvatore Calderaro, employé privé, demeurant rue de Lorraine, 130B à F-54400 Cosnes-et-Romains,

Monsieur Jean-Christophe Calderaro, employé privé, demeurant rue de Nancy, 3B à F-54720 Lexy,

- Madame Antoinette Genon, sans état particulier, demeurant rue de Lorraine, 130B à F-54400 Cosnes-et-Romains.

- La société EMAXAME-EUROPEAN MANAGEMENT AGENCY, société anonyme ayant son siège social à L-4782 Pétange, rue de l'Hôtel de Ville, 2, a été reconduite à la fonction de commissaire aux comptes.

- M. Salvatore Calderaro a été appelé à la fonction d'administrateur-délégué.

Ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire 2012.

Rodange, le 11 mai 2006.

S. Calderaro

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046866//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

INTERNATIONAL FASHION PARTNERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 72.036.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire, tenue à la date du 22 juillet 2005, que les mandats des administrateurs Mme Franca Fogliata, demeurant au 54, boulevard Napoléon 1^{er}, L-2210 Luxembourg, Mme Yvonne Sallé, demeurant à F-75020 Paris, 190bis, boulevard Charonne et Mme Ingrid De Clercq, demeurant à B-9100 Sint-Niklaas, Schoolstraat 118, ainsi que le mandat du commissaire aux comptes EURO ASSOCIATES, 1, rue de Nassau, L-2212 Luxembourg, ont été renouvelés pour un terme expirant à l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes annuels de l'an 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2005.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2006, réf. LSO-BQ03222. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046876/1051/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

SOLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 72.788.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société SOLUX PARTICIPATIONS S.A. qui s'est tenue en date du 12 avril 2006 que:

Le siège social a été transféré du 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 20, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06636. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047012//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

JAPAN INCOMING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2018 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 54.560.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06936, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Pour HOOGEWERF & CIE

Agent domiciliataire

Signature

(046880/634/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

3A FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 60.068.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05110, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046884/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

JONES & JONES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 89.547.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05112, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046885/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

HAMLET CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 94.834.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05125, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046886/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

BATI EXPANSION, Société Anonyme.

Siège social: L-4702 Pétange, 24, rue Robert Krieps.
R. C. Luxembourg B 104.023.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2005

Est nommée commissaire aux comptes, en remplacement de SOGEC, SOCIETE DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 juillet 2010:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, société anonyme, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 avril 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05298. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047239/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

ARES SOLUTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 102.958.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05135, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046888/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.185.

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 1^{er} août 2005

«- A l'unanimité, le conseil décide de nommer Monsieur Roland Huygens, de nationalité belge, résidant à Brusselsesteenweg 441, B-1731 Zellik, en tant que directeur à partir d'aujourd'hui, le 1^{er} août 2005.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Schiltz

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 10 mars 2006

«Le conseil d'administration adopte, par vote unanime, les résolutions suivantes:

- Le Président informe le conseil d'administration de la démission de Monsieur Koenraad Smets. Le conseil d'administration prend connaissance de, et accepte la démission de Monsieur Koenraad Smets en tant qu'administrateur à compter du 24 février 2006.

- Le conseil d'administration décide de pourvoir provisoirement à la vacance du poste d'administrateur conformément à l'article 9 des statuts. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration décide de coopter Monsieur Eric Govers, demeurant à B-2950 Kapellen (Belgique), 69, Platanendreef, en qualité d'administrateur en remplacement du poste laissé vacant par Monsieur Koenraad Smets à partir d'aujourd'hui. Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire de procéder à l'élection définitive lors de la première réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire après cette désignation provisoire.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Schiltz

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06927. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Extrait des résolutions du conseil d'administration du 30 mars 2006

«Le conseil d'administration adopte, par vote unanime, les résolutions suivantes:

- Le Président informe le conseil de la démission de Monsieur Karel Diddens à compter du 31 mars 2006.

- Le conseil d'administration décide de pourvoir provisoirement à la vacance du poste d'administrateur de Monsieur Karel Diddens conformément à l'article 9 des statuts. Dans ce cadre, le conseil d'administration décide de coopter Monsieur Frans Van Guyse, demeurant à B-9180 Moerbeke (Belgique), 60, Spelonckvaart, en qualité d'administrateur en remplacement du poste laissé vacant par Monsieur Karel Diddens à partir du 31 mars 2006. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire de procéder à l'élection définitive lors de la première réunion de l'assemblée générale ordinaire après cette désignation provisoire.

- Le conseil d'administration confirme la nomination de Monsieur Roland Huygens, de nationalité belge, résidant à Brusselsesteenweg 441, B-1731 Zellik, en tant que directeur de la société, suivant résolution du 1^{er} août 2005. Les directeurs d'ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A. sont désormais les personnes suivantes:

. Monsieur Erik Schoepen, de nationalité belge, résidant au 41, rue Alphonse München, L-2172 Luxembourg;

. Monsieur Roland Huygens, de nationalité belge, résidant à Brusselsesteenweg 441, B-1731 Zellik.

Le conseil d'administration délègue tous ses pouvoirs en ce qui concerne la gestion journalière aux directeurs et confère à chacun d'eux le pouvoir de représenter seul la société vis-à-vis des tiers pour les besoins de la gestion journalière. Les directeurs mentionnés ci-dessus sont nommés pour un terme indéterminé.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Schiltz

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06923. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046909//52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

ARGENTABANK LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 27, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 35.185.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège de la société en date du 21 avril 2006

«Après en avoir délibéré, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- l'assemblée prend connaissance de, et accepte la démission de Monsieur Koenraad Smets et de Monsieur Karel Didens en tant qu'administrateurs de la société à compter du 24 février 2006, respectivement 24 mars 2006;
- l'assemblée décide de nommer définitivement Monsieur Eric Govers, demeurant à B-2950 Kapellen (Belgique), 69, Platanendreef, et Monsieur François Van Guyse, demeurant à B-9180 Moerbeke (Belgique), 60, Spelonckvaart, et l'assemblée décide de nommer Monsieur Marc De Moor, demeurant à B-9750 Zingem (Belgique), 1, Zandstraat, en tant qu'administrateurs de la société pour un terme d'un an qui courra immédiatement après la clôture de l'assemblée générale qui aura délibéré et décidé relativement aux comptes annuels pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2005;
- l'assemblée décide le renouvellement du mandat de DELOITTE S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2220 Luxembourg, 560, rue de Neudorf, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que Réviseur d'entreprises pour un terme d'un an qui courra immédiatement après cette assemblée ayant délibéré et statué sur les comptes annuels pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2005.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Schiltz

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046913//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

I.E.D.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 74.928.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05124, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046891/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

KOUDOURROU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4646 Niederkorn, 64, rue Saint Pierre.

R. C. Luxembourg B 55.348.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2001

Les mandats suivants sont renouvelés pour une durée de 6 ans:

Administrateurs:

- Monsieur Fernand Zeutzus, employé privé, demeurant à Luxembourg,
- Monsieur Fabio Marochi, employé privé, demeurant à Niederkorn,
- Monsieur Guy Lorent, ingénieur-technicien, demeurant à Moutfort,
- Madame Sandra Feyder, sans état, demeurant à Niederkorn.

Administrateurs-délégués:

- Monsieur Fernand Zeutzus, prénommé,
- Monsieur Fabio Marochi, prénommé.

Commissaire aux comptes:

FIDUCIAIRE SOFINTER, S.à r.l., L-5365 Munsbach, 2, Parc d'activités Syrdall.

Tous les mandats viendront à échéance après l'assemblée générale ordinaire de l'année 2007, statuant sur le bilan de l'exercice 2006.

Niederkorn, le 4 juin 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06223. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047393/820/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

RAY INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4151 Esch-sur-Alzette, 58, rue des Jardins.
R. C. Luxembourg B 38.141.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05122, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046899/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

E-LISA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7243 Bereldange, 22-24, rue du X Octobre.
R. C. Luxembourg B 110.604.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05128, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046900/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

CMCO, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8026 Strassen, 1, rue Feyder.
R. C. Luxembourg B 80.530.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046902/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

NOVILUX, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.736.

DISSOLUTION

L'an deux mille six, le vingt et un mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg,

«la mandataire»

agissant en sa qualité de mandataire spéciale de la société SOCIETE GENERALE BANK & TRUST, ayant son siège social à Luxembourg,

«le mandant»

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle, après avoir été signée ne varietur par la mandataire comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que la société anonyme holding NOVILUX S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 47.736, a été constituée suivant acte reçu le 13 mai 1994, publié au Mémorial C numéro du (...).

II.- Que le capital social de la société anonyme holding NOVILUX S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 375.000,- (trois cent soixante-quinze mille euros), représenté par 15.000 (quinze mille) actions de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.

III.- Que son mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la susdite société NOVILUX S.A.

IV.- Que son mandant est devenu propriétaire de toutes les actions de la susdite société et qu'en tant qu'actionnaire unique il déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société.

V.- Que son mandant déclare que les dettes connues ont été payées et en outre qu'il prend à sa charge tous les actifs, passifs et engagements financiers de la société dissoute et que la liquidation de la société est achevée sans préjudice du fait qu'il répond personnellement de tous les engagements sociaux.

VI.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires de la société dissoute.

VII.- Que décharge pleine et entière est accordée à tous les administrateurs et au commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

VIII.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans aux bureaux de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la mandataire prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2006, vol. 152S, fol. 85, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2006.

J. Elvinger.

(048529/211/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 mai 2006.

CORALIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5374 Munsbach, 15, rue du Château.

R. C. Luxembourg B 104.395.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05120, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2006.

Signature.

(046903/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

FINNAT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 16.789.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04468, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(046908/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

MAGNARD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 52.671.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2006, réf. LSO-BQ04460, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(046910/304/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

BDP EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 86.596.

Résolution prise par le collège de gérance par résolution circulaire en date du 28 avril 2006

Le siège de la société est transféré de L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch à L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen avec effet immédiat.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 17 mai 2006, réf. LSO-BQ05106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047022/607/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

ANTEA IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 95.894.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme AN-TEA IMMO S.A., avec siège social à L-1025 Luxembourg, 5, rue Aldringen, BP 2540, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 95.894, tenue en date du 15 mai 2006 que:

1) Monsieur Daniel Benlolo, né à Casablanca, le 26 septembre 1960 et demeurant 5, rue Officier de Paix Thomas à Casablanca, est nommé comme nouvel administrateur en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Madame Séverine Penczyna, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Luxembourg, le 15 mai 2006.

Pour avis sincère et conforme

Pour la société

R. Bendayan

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07383. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(046940//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

TERRA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.118.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société TERRA CAPITAL S.A. qui s'est tenue en date du 2 mai 2006 que:

UNITED CAPITAL CONTROLLERS, établie et ayant son siège social au 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux Comptes de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2011 en remplacement de FIDUCIAIRE EUROLUX S.A. démissionnaire avec effet immédiat.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06628. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047008//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

TERRA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.118.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(047002//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

TERRA CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.118.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(047004//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

ELSA-IMMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4441 Soleuvre, 276, rue Metzlerlach.

R. C. Luxembourg B 116.563.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Robert Schuman, notaire de résidence à Differdange.

A comparu:

Monsieur Carlos Alberto Rodrigues De Sousa, technicien en chauffage, né à Sao Lourenco de Ribanpinhao, Portugal, le 17 juin 1979, demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty.

Lequel comparant a par les présentes déclaré constituer une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de ELSA-IMMO, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 2. Le siège social est fixé dans la Commune de Sanem.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision du ou des associé(s).

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, la gérance et la location d'immeubles, la promotion immobilière, l'acquisition et la vente d'immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct et indirect avec son objet social ou susceptibles d'en favoriser sa réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 5. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune.

Art. 6. Les parts sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément de tous les associés.

Les autres associés de la société bénéficient cependant d'un droit de préemption qu'ils doivent exercer dans les trente jours, à partir de la réception de la notification par lettre recommandée avec accusé de réception des termes et conditions de la cession projetée.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Les créanciers, ayant droit ou héritiers d'un associé ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

En cas de décès de l'associé unique ou de l'un des associés, la société continuera entre le ou les héritiers de l'associé unique, respectivement entre celui-ci ou ceux-ci et le ou les associé(s) survivant(s). La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part social et les copropriétaires d'une part sociale devront désigner l'un d'eux pour les représenter à l'égard de la société.

Art. 9. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 10. En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

Art. 11. Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les présents statuts, le ou les associé(s) se soumet(tent) à la législation en vigueur.

Disposition transitoire

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le trente et un décembre 2006.

Souscription

Les parts sociales ont été intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associée unique Monsieur Carlos Alberto Rodrigues De Sousa, préqualifié.

La libération du capital social a été faite par un versement en espèces de sorte que le somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve à la libre disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à EUR 995,-.

Assemblée générale extraordinaire

Réuni en assemblée générale extraordinaire, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des gérants est fixé à un (1).

2.- Est nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée: Monsieur Carlos Alberto Rodrigues De Sousa, technicien en chauffage, né à Sao Lourenco de Ribanpinhao, Portugal, le 17 juin 1979, demeurant à L-4822 Rodange, 16, rue Eugène Huberty.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de son gérant unique.

4.- L'adresse du siège social est fixée au L-4441 Soleuvre, 276, rue Metzlerlach.

Dont acte, fait et passé à Differdange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénoms usuels, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C.A. Rodrigues De Sousa, R. Schuman.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 mai 2006, vol. 903, fol. 83, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée à la société, sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Differdange, le 29 mai 2006.

R. Schuman.

(048853.03/237/71) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

QUIDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2542 Luxembourg, 69, rue des Sources.

R. C. Luxembourg B 64.789.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2005 et le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG01703, LSO-BG05264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

H. Hoven

(046974//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

QUIDAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2542 Luxembourg, 69, rue des Sources.

R. C. Luxembourg B 64.789.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2005, réf. LSO-BG05238, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE REISERBANN

H. Hoven

(046976//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

INVERSIONES VISO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 50.558.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour *INVERSIONES VISO S.A., Société Anonyme*

H. de Graaf

Administrateur

(047453/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

INVERSIONES VISO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 50.558.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2006, réf. LSO-BQ06953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour *INVERSIONES VISO S.A., Société Anonyme*

H. de Graaf

Administrateur

(047449/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

EMESTE S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.
R. C. Luxembourg B 116.567.

—
STATUTS

L'an deux mille six, le quatre mai.
Par-devant Maître Urbain Tholl, notaire de résidence à Mersch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Marcel Tamai, commerçant, demeurant à L-4985 Sanem, 1, rue d'Esch,
- 2.- Monsieur Marc Tamai, étudiant, demeurant à L-4985 Sanem, 1, rue d'Esch,
- 3.- Mademoiselle Sarah Tamai, employée privée, demeurant à L-4520 Nieder Korn, 46, rue Mathendahl.

Lesquels comparants ont requis le notaire soussigné de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de EMESTE S.A.

Cette société aura son siège social à Luxembourg.

Le siège social pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration en tout autre endroit de la localité. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée générale des actionnaires. Si en raison d'événements politiques ou de guerre, ou plus généralement en cas de force majeure, il y avait obstacle ou difficulté à l'accomplissement des actes qui doivent être exécutés au siège ci-dessus fixé, le Conseil d'Administration, en vue d'éviter de compromettre la gestion de la société, pourra transférer provisoirement le siège social dans un autre pays mais le siège sera retransféré au lieu d'origine dès que l'obstacle ayant motivé son déplacement aura disparu.

Pendant le transfert provisoire, la société conservera la nationalité luxembourgeoise et restera soumise à la législation luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 2. La société a pour objet l'achat, la vente, la location, la gestion de tous immeubles ou parts d'immeubles et ce uniquement pour son propre compte.

Elle peut s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou pouvant en faciliter la réalisation.

La société a encore pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise luxembourgeoise ou étrangère, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

En général, la société pourra faire toutes opérations mobilières, immobilières, commerciales, industrielles ou financières ainsi que toutes transactions et opérations de nature à promouvoir et faciliter directement ou indirectement la réalisation de l'objet social ou son extension.

Elle pourra emprunter, hypothéquer ou gager ses biens au profit d'autres entreprises ou sociétés. Elle pourra également se porter caution pour d'autres sociétés ou tiers.

La société exercera son activité tant au Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille (31.000,-) euros, représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix (310,-) euros chacune.

Les actions sont au porteur, sauf lorsque la loi en décide autrement.

Art. 4. La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins. La durée du mandat est de six ans au plus.

Ils sont révocables en tout temps par l'assemblée générale. Les administrateurs sortants sont rééligibles.

Art. 5. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour faire tous actes d'administration et de disposition qui intéressent la société; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence; il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le Conseil d'Administration désigne son président. Il ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Ses décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le Conseil peut, conformément à l'article 60 de la loi concernant les sociétés commerciales, déléguer la gestion journalière des affaires de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne la gestion à des administrateurs, directeurs, gérants et autres, associés ou non-associés, dont la nomination, la révocation et les attributions sont réglées par le Conseil d'Administration.

La responsabilité de ces agents à raison de leur gestion se détermine conformément aux règles générales du mandat.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires et impose au Conseil d'Administration l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués aux délégués.

La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur-délégué ou par la signature conjointe de deux administrateurs.

Les actions judiciaires tant en demandant qu'en défendant seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur-délégué.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un commissaire au moins, il est nommé pour un terme de six ans au plus.

Il est révocable en tout temps par l'assemblée générale. Le commissaire sortant est rééligible.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Par dérogation le premier exercice commence le jour de la constitution pour finir le trente et un décembre deux mille six.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de mai à 11 heures au siège social ou en tout autre endroit à désigner dans les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Le Conseil d'Administration peut exiger que, pour assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions en effectue le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion. Tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par un mandataire.

Art. 10. Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Art. 11. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 12. La société peut à tout moment être dissoute par décision de l'assemblée générale votant dans les conditions de présence et de majorité prévues par la loi et par les statuts en matière de modifications des statuts ne touchant pas à l'objet ou à la forme de la société.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 13. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Souscription

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés les comparants déclarent souscrire les cent (100) actions comme suit:

1) Monsieur Marcel Tamai	10
2) Monsieur Marc Tamai	45
3) Mademoiselle Sarah Tamai	45
Total: cent actions	100

Toutes les actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (EUR 31.000,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire soussigné a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de mille sept cents (EUR 1.700,-) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se sont déclarés dûment convoqués et après délibération ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois. Sont nommés administrateurs:

- Monsieur Marcel Tamai, préqualifié,
- Monsieur Marc Tamai, préqualifié,
- Mademoiselle Sarah Tamai, préqualifiée.

La durée de leur mandat est fixée à six ans.

La rémunération des administrateurs est fixée par l'assemblée générale.

2) Le nombre de commissaires est fixé à un.

Est nommée commissaire, Madame Sabine Woyaffe, employée privée, demeurant à L-4985 Sanem, 1, rue d'Esch.

La durée de son mandat est fixée à six ans.

3) L'adresse du siège social est fixée à L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.

4) Le Conseil d'Administration est autorisé à nommer administrateur-délégué et à désigner président du conseil d'administration, Monsieur Marcel Tamai, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Dont acte, fait et passé à Mersch, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Tamai, M. Tamai, S. Tamai, U. Tholl.

Enregistré à Mersch, le 8 mai 2006, vol. 436, fol. 65, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Releveur (signé): A. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C. Mersch, le 26 mai 2006.

U. Tholl.

(048858.04/232/128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

EMESTE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2417 Luxembourg, 15, rue de Reims.

R. C. Luxembourg B 116.567.

Aujourd'hui, le 4 mai 2006.

S'est réuni le conseil d'administration de la société anonyme EMESTE S.A., à savoir:

1.- Monsieur Marcel Tamai, commerçant, demeurant à L-4985 Sanem, 1, rue d'Esch,

2.- Monsieur Marc Tamai, étudiant, demeurant à L-4985 Sanem, 1, rue d'Esch,

3.- Mademoiselle Sarah Tamai, employée privée, demeurant à L-4520 Nieder Korn, 46, rue Mathendahl.

A l'unanimité des voix ils ont nommé administrateur-délégué et désigné président du conseil d'administration, Monsieur Marcel Tamai, préqualifié, avec tous pouvoirs pour engager la société en toutes circonstances par sa seule signature.

Le 4 mai 2006.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01949. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(048858.05/232/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

SOPARMI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 26.995.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06133, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signature

(047072/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

LADY SHIPPING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 85.893.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue de manière ordinaire le 5 mai 2006

Il résulte du procès-verbal de ladite assemblée générale des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes ont été prises:

1. L'assemblée a décidé de ratifier la nomination de Monsieur Philippe Janssens coopté en qualité d'administrateur par le Conseil d'Administration et dont le procès-verbal de la réunion dudit Conseil d'Administration a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 25 août 2005, sous le N L050076436.4.

2. L'assemblée a décidé de ratifier la nomination de Monsieur Bart Van Der Haegen coopté en qualité d'administrateur et d'administrateur-délégué par le Conseil d'Administration et dont le procès-verbal de la réunion dudit Conseil d'Administration a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 25 août 2005 sous le N L050076520.5.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

LADY SHIPPING COMPANY S.A.

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2006, réf. LSO-BQ07606. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(047207//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

69598

ABITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 48.830.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06131, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

CREDIT AGRICOLE LUXEMBOURG CONSEIL S.A.

Signature

(047073/1023/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mai 2006.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 32.060.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 mai 2006, réf. LSO-BQ05445, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2006.

Pour PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

P. Schott / T. Olinger

Directeur-Adjoint / Fondé de Pouvoir

(047180/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 71.178.

—
L'adresse de Monsieur Edy Schmit est dorénavant la suivante:

- Monsieur Edy Schmit, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement au 26, op Fankenacker, L-3265 Bettembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 18 mai 2006.

Pour avis

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2006, réf. LSO-BQ06410. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047245/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

**IMMOBILIERE SCARABEE S.A., Société Anonyme,
(anc. IMMOBILIERE ACROPOLIS S.A.).**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 44, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 89.572.

Constituée par-devant M^e Réginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 octobre 2002, acte publié au Mémorial C n° 1703 du 28 novembre 2002, modifiée par-devant M^e Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette en date du 4 février 2004, acte publié au Mémorial C n° 304 du 16 mars 2004.

—
Par décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 20 décembre 2005, le nombre des administrateurs est réduit à trois. Le mandat de Madame Annette Jeitz, née à Luxembourg le 23 mai 1935, n'est plus renouvelé.

Luxembourg, le 19 mai 2006.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMOBILIERE SCARABEE S.A.

INTERFIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07015. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047395/1261/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

LOCATEC, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 101.474.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire annuelle du 27 avril 2006 a reconduit pour un terme de trois ans les mandats d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2008 statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2008.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2008 statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2008.

Pour extrait conforme
LOCATEC, Société Anonyme
N. Becker

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(047216//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

LOCATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 101.474.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 juin 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 899 du 8 septembre 2004.

Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2006, réf. LSO-BQ01041, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mai 2006.
LOCATEC S.A., Société Anonyme
Signature

(047227//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

ARTS & MEUBLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 106.107.

L'an deux mille cinq, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARTS & MEUBLES S.A., ayant son siège social à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 106.107, constituée en date du 6 août 1999, et dont le siège social statutaire et administratif a été transféré à Luxembourg, suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, contenant une refonte complète des statuts, reçu par le notaire instrumentant en date du 15 novembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 567 du 11 juin 2005.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Maria Polce, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Danielle Seca, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jérôme Bach, avocat, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les six cent dix-sept (617) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

- 1.- Mise en liquidation de la société;
- 2.- Nomination d'un liquidateur;
- 3.- Détermination des pouvoirs du liquidateur;
- 4.- Décharge pleine et entière aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat;
- 5.- Décharge pleine et entière au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de son mandat;
- 6.- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Joë Lemmer, juriste, demeurant à L-1661 Luxembourg, 31, Grand-rue.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi coordonnée sur les Sociétés Commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution

L'assemblée confère décharge aux Administrateurs actuellement en fonction pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée confère décharge au Commissaire actuellement en fonction pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. Polce, D. Seca, J. Bach, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 29 décembre 2005, vol. 434, fol. 71, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 juin 2006.

H. Hellinckx.

(049307.02/242/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 mai 2006.

DS CREATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3510 Dudelange, 10, rue de la Libération.

R. C. Luxembourg B 75.753.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2006, réf. LSO-BQ07109, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 mai 2006.

SOFINTER S.A.

Signature

(047301/820/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2006.
